



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LOGEMENT / HÉBERGEMENT

Communiqué de presse des 36 associations du Collectif des Associations Unies

Paris, le 26 novembre 2018

Plan hiver :

Les associations demandent des solutions dignes et durables pour les personnes !

Le 28 novembre, le Collectif des Associations Unies (C.A.U.) rencontrera le Premier Ministre. Dès le début du quinquennat, les associations ont alerté sur le drame que vivent les personnes sans domicile fixe. Malgré la forte mobilisation des associations et des services de l'Etat à la veille de l'hiver, le nombre de personnes sans domicile, souvent en famille, continue de croître.

Le printemps 2018 a été particulièrement difficile pour les personnes à la rue, en raison de la mise en place dans plusieurs départements de **critères sélectifs d'accès à l'hébergement des familles à l'hôtel provoquant des ruptures de prise en charge, ainsi que la remise à la rue des personnes** liée à la fermeture des places hivernales. Cette gestion au « thermomètre » de l'hébergement, que les associations dénoncent depuis des années, entraîne **une dégradation inquiétante de la situation sociale et de l'état de santé physique et psychique des personnes vivant à la rue**. Ces personnes sont exposées à des conditions de vie extrêmement difficiles et à un environnement quotidien dégradé, qui entraînent des problèmes de santé importants. S'ajoute à ces constats un nombre de ménages expulsés de leur domicile inégalé (15 547 ménages expulsés avec le concours de la force publique en 2017, soit une progression de +156% en 16 ans). Cette situation dramatique a conduit le Collectif des associations unies à demander une rencontre avec le Premier Ministre dès le début de l'été.

1- Le C.A.U. demande au gouvernement de respecter l'inconditionnalité et la dignité des conditions d'accueil

Les associations constatent **la multiplication sur les territoires des solutions temporaires et précaires de mise à l'abri** (gymnases, salles collective, haltes de nuit....) qui se substituent à l'hébergement pérenne et dégradent les conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes

les plus fragiles. Dans ce contexte, le Collectif des Associations Unies demande au gouvernement de respecter **l'inconditionnalité de l'accueil**, c'est-à-dire **un accueil digne, sans discrimination** entre les plus démunis, et sa **continuité** jusqu'à ce qu'une solution pérenne soit proposée. Cela passe par la pérennisation de plusieurs milliers de places d'hébergement au sortir de l'hiver (qui n'est pourtant pas prévue dans la loi de finances) afin d'éviter les remises à la rue au printemps, et surtout par l'orientation prioritaire des personnes vers le logement, avec un accompagnement lorsque cela est nécessaire. **Ensemble, les 36 associations qui composent le Collectif continueront à défendre ces principes, sans lesquels la politique du « Logement d'Abord » promue par le gouvernement ne pourra être réellement mise en œuvre.**

2- Le C.A.U. attend du 1^{er} Ministre la mise en œuvre d'un plan national proposant des solutions dignes et durables pour toutes les personnes à la rue

L'éradication du sans-abrisme exige un engagement fort de l'Etat, des collectivités locales et de tous les acteurs du logement, pour produire et mobiliser des logements et des hébergements pérennes accessibles à tous les ménages les plus modestes. Cet effort implique un engagement national interministériel, décliné dans l'ensemble des territoires.

L'augmentation du budget alloué à l'hébergement et au logement accompagné est positive, mais **ce budget masque un plan d'économie drastique imposé aux Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale** (- 13,4 millions d'euros en 2019 après une coupe de 20 millions en 2018), qui sont pourtant les centres les plus qualitatifs proposant aux personnes un accompagnement social dans la durée. De même, **les économies budgétaires sans précédent sur le logement social et très social** pour les trois ans à venir auront nécessairement un impact très négatif sur la production neuve, la rénovation des logements et les services rendus aux locataires les plus en difficulté. **La baisse de 5 euros par mois des APL, leur gel en 2018 et leur désindexation prévue pour 2019 et 2020** fragilisent par ailleurs encore davantage les ménages pauvres et modestes qui rencontrent des difficultés pour accéder ou se maintenir dans leur logement. Enfin, la réduction du nombre de personne sans domicile passe également par **l'octroi d'un titre de séjour permettant l'accès au logement et à l'emploi** des personnes et familles « bloquées » dans l'hébergement pour des raisons administratives.

Contacts Presse :

Anne Lambert de Cursay, chargée des relations médias de la Fondation Abbé Pierre :
alambertdecursay@fondation-abbe-pierre.fr - 06 23 25 93 79

Audrey-Jane Baldi, responsable de la communication de la Fédération des Acteurs de la Solidarité :
audrey-jane.baldi@federationsolidarite.org - 06 17 80 03 52

Les 36 associations du Collectif des Associations Unies

Advocacy France
Association des Cités du Secours Catholique
Association Nationale des Compagnons Bâisseurs
Association DALO
ATD Quart Monde
Aurore
Centre d'action sociale protestant (CASP)
Collectif National Droits de l'Homme Romeurope
Collectif Les Morts de la Rue
Comité des Sans Logis
Croix-Rouge française
Emmaüs Solidarité
Emmaüs France
Enfants de Don Quichotte
Fédération d'aide à la santé mentale Croix Marine
Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL)
Fédération de l'Entraide Protestante
Fédération Française des Equipes Saint-Vincent
Fédération des Acteurs de la Solidarité
Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du voyage
(FNASAT-Gens du voyage)
Fédération Santé Habitat
Fondation Abbé Pierre
Fondation de l'Armée du Salut
France Terre d'Asile
Habitat et Humanisme
Jeudi Noir
Les petits frères des Pauvres
Ligue des Droits de l'Homme
Médecins du Monde
Secours Catholique
SoliHa – Solidaires pour l'Habitat
Union Nationale des Amis et des Familles de Malades Psychiques (UNAFAM)
Union professionnelle du logement accompagné (UNAFO)
Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCLLAJ)
Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ)
Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (UNIOPSS)

<https://collectif-associations-unies.org/>